Saison 24

du 20 octobre 2023 au 12 avril 2024

Contrat d'engagement : Légumes

Informations générales:

Le présent contrat s'étend du 20 octobre 2023 au 19 avril 2024.

Les distributions auront lieu chaque vendredi de 17h30 à 19h, au Patronage Laïque Guérin, 1 rue Alexandre RIBOT à Brest sauf :

- Pas de distributions les vendredis 22 et 29 décembre 2023. Il y aura 1,5 panier les 15 décembre 2023 (semaine B) et 5 janvier 2024 (semaine A).

Un abonnement complet comprend donc 25 quantités dont 12,5 en semaine A et 12, 5 en semaine B.

L'engagement peut démarrer en cours de saison mais doit se terminer à la fin de la saison.

Producteur·rice: Bleuenn THEPAUT Adresse: Kerilleo 29860 Plabennec

Tél.:0644011367 Mail: blewn@hotmail.fr

je m'engage à :

- respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,
- fournir les produits prépayés de ce contrat à chaque distribution.
- encaisser les chèques la première semaine du mois indiqué au dos du chèque, le premier chèque étant encaissé en début du mois suivant la date d'engagement, puis chaque début de mois.

<u>Adhérent·e</u> Nom : Prénom :

Tel.: Mail:

à jour de ma cotisation à l'AMAP Guérin, je m'engage à :

- respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,
- effectuer au moins une permanence pendant la saison,
- prépayer les produits de ce contrat avant la date de début d'engagement.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Ferme de Kerilleo** et le mois d'encaissement précisé au dos du chèque.

Le paiement est autorisé en 6 mensualités maximum : le premier chèque est encaissé en début de mois suivant la date d'engagement puis chaque début de mois.

Date de début d'engagement : .. / .. / 23

Produits	Prix unitaire	Semaine A	Semaine B	Quantité *	Montant
Petit panier	10€				€
Grand panier	15€				€
Panier XL	20€				€

^{*}Variable selon la date de début d'engagement.

Total dû :

€

Le . . / . . /2023, règlement en . . chèque (s) de . . , . . \in et . . chèque de . . , . . \in

(pour un encaissement plus clair, préférer des montants ronds : 2 chèques de 70 € et 1 chèques de 80 € au lieu de 3 chèques de 73,33 €...)

L'adhérent · e Le a producteur · rice Pour l'AMAP Guérin